

Valoriser la variabilité pour préserver une identité linguistique

Port Acadie: Revue Interdisciplinaire en études acadiennes, vol. 6-7 (automne 2004 - printemps 2005): 21-40; *Francophonies d'Amérique: Actes de la Biennale Amérique de la Langue Française*, "La langue française en Amérique: dynamiques spatiales et identitaires," vol. 26 (2008): 135-148.

Barry Jean Ancelet

Pour tous les Acadiens de la dispersion, il est toujours et encore question d'identité. On se reconnaît par des traits communs, mais on reconnaît aussi qu'on n'est plus exactement les mêmes, influencés par les différents contextes où nous avons été emmenés. (Il y a quand même une différence entre une rapure et un gombo.) Il devient très intéressant d'explorer ce qui semble avoir été préservé d'un passé commun, aussi bien que ce qui aurait changé à travers les siècles de séparation. Nous sommes un peu comme des bessons séparés à un jeune âge et rassemblés plus tard dans la vie. Ça nous donne l'occasion exceptionnelle d'explorer la différence entre le DNA culturel, social et linguistique de notre héritage et les effets de nos environnements profondément différents. Tout laisse des traces.

Une base très forte et importante de cette comparaison est la langue que nous parlons. Pour des raisons historiques, le français parlé par les gens qui sont devenus les Acadiens, essentiellement à partir des années 1630 et 1640, est différent du français tel qu'il a fini par développer en France, surtout après 1650 quand les effets de la nouvelle Académie Française se faisaient sentir. Pour une chose, une majorité de ces gens venait d'une région très spécifique en France, dans le nord du Poitou dans les alentours de Loudun et Lachaussée, et vers l'ouest dans les alentours de la Saintonge (Brasseaux 1987: 8). Pendant la Renaissance et même un peu après, surtout dans les provinces, jusqu'au début de la standardisation et la centralisation de la langue par la cour et par les auteurs de l'époque qu'on allait appeler classique, il y avait une variabilité linguistique qui comprenait très largement ce qu'on appelait le français. Et cette variabilité n'était pas seulement au niveau de l'oral; il y avait des dialectes écrits. Même à l'intérieur de l'oeuvre de l'auteur qui a défini cette époque, François Rabelais, on trouve une variabilité importante, produit naturel de l'effort d'écrire ce qu'on disait avant le développement des règles systématiques pour le faire. (On trouve un peu la même chose vers la même époque dans l'oeuvre de William Shakespeare et ses contemporains en anglais pour les mêmes raisons.) Certains, notamment Antonine Maillet, ont signalé et étudié l'influence de Rabelais et son temps sur le fait acadien (Maillet 1971). Les règles qui ont évolué plus tard étaient, peut-être nécessairement, prospectives. Quand il y avait plus d'une façon de rendre un phénomène en écrit, il fallait choisir, et ceux qui faisaient les choix se basaient évidemment sur leurs propres notions de ce qui était correct, c'est-à-dire sur leur propre style de parler et d'écrire, ce qui est tout à fait normal dans un sens, mais ce qui a aussi mené à l'élimination de la richesse de variabilité dans le français.

Plusieurs siècles plus tard, on a fini avec des expressions comme "Cela ne se dit pas" ou bien "Ce n'est pas du français" pour exclure une stratégie d'expression qui ne se conforme pas au français référentiel. La première n'est pas exactement correcte, bien sûr. On l'entend quand quelqu'un vient justement de dire quelque chose qui "ne se dit pas." Ce qu'on veut exprimer, en fait, est "Cela ne doit pas se dire, d'après les règles que nous

avons adoptées.” La deuxième expression me mène à ouvrir une discussion ici afin de considérer justement ce qui constitue le français, à savoir spécifiquement si différer d’une norme exclusive enlève l’appartenance à ce qui s’appelle le français, ou bien si on pourrait trouver une façon de restaurer une ancienne variabilité dans une notion beaucoup plus large et moins proscriptive du français. Je me pose cette question non pas par simple intérêt linguistique ou historique, mais pour des raisons d’identité parce qu’on est ce qu’on parle. Et on se distingue par nos différences. Si ça se perd, il y a une partie importante et fort intéressante de notre identité qui s’en va avec.

Cette question, qui pourrait aussi se poser partout dans ce qui s’appelle de nos jours la francophonie (Québec, Maghreb, Afrique noire, Antilles, Louisiane...), est surtout importante pour les Acadiens pour deux raisons. D’une part, c’est ce qu’on appelle librement le français qui continue à nous lier en tant que peuple. Même si nous arrivons à trouver des excuses pour ceux qui ne peuvent plus s’exprimer dans la langue de nos ancêtres, le français continue à s’imposer comme indicateur d’identité. Ceci n’est pas négligeable; il ne s’agit pas simplement d’une langue, mais aussi d’une façon de voir les choses, de concevoir le monde, notre monde. On parle, on considère, on chante, on crie, on rêve, on pense dans une langue. Ça nous fait rire et pleurer. Ça exprime nos amours et nos haines, nos succès et nos frustrations, nos peurs et nos espoirs. Et quand un élément aussi fondamental de la conception culturelle, sociale et historique d’un peuple change, quelque chose de fondamental change nécessairement dans le peuple aussi, veut veut pas. Oh, bien sûr, tout n’est pas perdu, mais il faut pas se faire des illusions, tout n’est pas préservé non plus. Combien longtemps va-t-on continuer à chanter dans une langue qu’on ne parle plus pour des gens qui ne la comprennent plus? Pour citer une chanson contemporaine:

Comment ça se fait, bébé
Je suis après chanter, bébé,
In a language you don’t understand?
T’es après danser, bébé,
Et t’amuser, bébé,
While my words just echo across the land.
What’s at stake?
What’ll it take?

C’est pas assez danser sans comprendre.

(Jean Arceneaux, “Danser sans comprendre,” cité avec l’autorisation de l’auteur)

D’autre part, parmi ceux qui parlent encore ce qu’on appelle librement le français, il y a des différences importantes, de style, de vocabulaire, de grammaire, etc., qui sont dûes autant aux différents contextes historiques et culturels qui nous ont influencés qu’aux différentes expériences que nous avons créées pour nous-mêmes, à l’intérieur de ces contextes et quelques fois malgré eux. Les Acadiens qui se sont trouvés en Louisiane ont été influencés par les Créoles français et les Créoles africains, aussi bien que par les Espagnols, les Anglo-Américains et d’autres tribus d’Amérindiens (Brasseaux 1992). Ceux qui sont allés au Québec ont été influencés par leurs voisins dans la Belle Province. Et ceux qui se sont trouvés et retrouvés au Nouveau Brunswick et en Nouvelle Ecosse ont été influencés par d’autres voisins selon la région (Dupont 1978, Ross et Deveau 1992). Il

Il y en a qui ont réussi à préserver leur spécificité linguistique plus ou moins bien malgré une carrière de quarante ans aux États. Il y en a au long de la Rivière St. Jean dans le Maine qui s'efforcent de préserver leur parler près du Québec et parmi les plus ardents Yankees américains. Et nous avons tous été influencés par des systèmes d'éducation qui essaient de régulariser et de standardiser notre parler. Dans certains cas, comme en Louisiane, on a essayé très fort de le remplacer par l'anglais selon la devise du président Theodore Roosevelt: "There is room for but one language in this country, and that is the English language, for we must assure that the crucible turns out Americans and not some random dwellers in a polyglot boarding house." Si nous avons préservé une façon distinctive de nous exprimer dans nos Acadies respectives, c'est en dépit des efforts de nous l'effacer (et souvent aussi autant par ignorance et isolement, il faut l'admettre). Aux années 1970, en Louisiane, nous avons commencé à essayer de sortir du coin dans lequel l'anglais nous avait poussés seulement pour nous trouver repoussés dans le même coin par le soi-disant bon français.

Et pourtant, c'est pendant des réunions comme celle-ci que nous sommes portés à célébrer les éléments de notre spécificité francophone. Nous cherchons les preuves d'une identité commune et nous en trouvons dans notre langue, la même langue qu'on essaie le reste du temps à éliminer ou à améliorer, à corriger. D'un côté, les linguistes nous disent que notre parler représente un trésor, un drapeau linguistique, une généalogie orale. De l'autre, des enseignants peuvent traiter notre parler comme un problème pédagogique, une erreur à corriger, avec toutes les meilleures intentions du monde, pour nous ouvrir sur le monde francophone, pour pas qu'on rit de notre accent, de notre vocabulaire, de notre grammaire.

Si j'ai pris la parole aujourd'hui, c'est surtout pour proposer que cette schizophrénie linguistique n'est pas nécessaire, qu'elle est basée sur une fausse dichotomie. Il y a une façon de valoriser nos différences tout en les intégrant dans une stratégie d'enseignement qui s'ouvre en même temps sur le français référentiel. Cette question n'a pas besoin de polariser en campements académiques et populaires. Les positions n'ont pas besoin d'être mutuellement exclusives. Nous avons été assez séparés par des forces extérieures; nous ne devrions pas nous séparer nous-mêmes de l'intérieur. Il n'est pas question de l'un *ou* l'autre; on peut avoir l'un *et* l'autre. Mais ceci demande un changement essentiel dans la philosophie, surtout de l'éducation. Et les changements doivent venir des deux côtés. Le système d'éducation aurait besoin de s'ouvrir pour pouvoir considérer la possibilité et la valeur du local et la richesse de la variabilité. Ceci n'est pas facile, puisque l'éducation, surtout des langues, est généralement conçue pour réduire et éliminer les différences dans un effort de mener vers l'universel. Mais l'univers est composé d'une infinité de localités. Il faudrait apprendre non seulement à les tolérer, mais à les encourager et à les célébrer. En même temps, nos différentes communautés auraient besoin de considérer l'importance de la communication. Il est trop facile de perdre ce débat par une exclusivité basée dans chaque minutieuse différence communautaire. Le système d'éducation ne peut pas fournir des centaines de français. Mais il pourrait soutenir l'intégration des variantes dans un seul système qui valorise et le local et l'universel par ces centaines de français. Il ne s'agit pas de soit choisir pour l'avenir soit de rester pris dans un passé folklorique. On peut et on devrait glisser entre les cornes du dilemme. Il ne s'agit pas de fermer des portes, mais d'utiliser les ressources locales pour précisément les ouvrir, idéalement sans s'écraser les doigts.

Le cas de la Louisiane

Nous avons tenté l'expérience en Louisiane de nécessité en réaction à un système d'éducation qui nous écrasait précisément les doigts. Seul le français référentiel, dit international, était ciblé dans les classes du programme du CODOFIL pendant les années 1970 quand nous avons finalement réussi à rétablir un programme pour enseigner le français dans les écoles, les mêmes écoles qui avaient tout fait pour éliminer le français au début du 20^e siècle (Ancelet 1988). Les enfants apprenaient le premier jour par exemple "Comment allez-vous?" une expression qui n'existe guère dans le parler louisianais. (D'abord, notre héritage égalitaire nous amène à n'utiliser que très rarement le *vous*; en plus, on ne fait pas la liaison du *t* dans cette condition-là.) Ces enfants rentraient chez eux pour essayer ce qu'ils avaient appris dans les classes de français avec les membres de leurs familles et ceux-ci ne comprenaient rien. Non pas parce que le français de la maison était inférieur, mais parce que les enseignants avaient négligé de commencer par la variété vernaculaire et familière pour arriver au français référentiel. Les parents et grands-parents se grattaient la tête en se demandant qu'est-ce que c'était, un "tallez," et il s'est ensuivi une résistance au "français CODOFIL." Les responsables du programme ne voulaient rien entendre de l'idée d'introduire le français cadien dans les salles de classe. Le président du CODOFIL James Domengeaux disait toujours qu'on ne pouvait pas considérer l'enseignement du français cadien parce que c'était "seulement une langue orale, une langue sans grammaire." Il déclarait, "Why should we perpetuate illiteracy in the classroom by teaching Cajun French? It's an oral language. It doesn't have a grammar. It doesn't have a written form." Nous avons essayé de lui faire comprendre que d'abord toute langue est orale, ensuite que toute langue a forcément une grammaire, qu'elle soit formellement codifiée ou pas, et enfin qu'une langue peut être écrite même si les gens qui la parlent ne peuvent pas l'écrire, mais rien à faire. Sans doute ce refus de faire entrer le parler vernaculaire à l'école s'expliquait par une crainte de voir se développer en Louisiane l'équivalent de la querelle du *joual* qui éclatait à l'époque au Québec. Domengeaux déclarait qu'il voulait réaliser en Louisiane une évolution, et non pas une révolution linguistique. Il refusait d'entrer dans un débat linguistique, se disant non qualifié dans cette matière, mais cela ne l'empêcher pas de refuser une reconsidération de la stratégie pour la restauration du français en Louisiane.

Plusieurs évaluations extérieures (e.g. Paquette et al 1978, Lomax 1980) ont suggéré que les programmes du CODOFIL avaient peut-être fait autant de mal que de bien en dévalorisant le français vernaculaire en faveur du français référentiel. De jeunes intellectuels cadiens, la plupart des enseignants, ont demandé comment le parachutage de formes étrangères se distinguant substantiellement de l'usage vernaculaire porteur de la culture locale pourrait permettre à celle-ci de se maintenir. Il est peut-être révélateur que le titre original du Conseil pour le développement du français louisianais avait été changé au Conseil pour le développement du français en Louisiane. Mais préserver le français, quel français, pour faire quoi, parler avec qui? Si c'était pour adopter un français sans racines dans la francité de la région, on aurait pu aussi bien poursuivre cette action au Nébraska. Une langue n'existe pas dans un vide. Elle existe pour exprimer une réalité sociale et culturelle. (Autrement dit, il n'y a pas de Tour Eiffel en Louisiane.)

On a fini par résister à ce courant et certains ont commencé à développer des méthodes et des matériaux pédagogique pour traiter le français cadien dans le domaine universitaire et scolaire. Se posaient alors les problèmes de la graphie et du choix de la variété du cadien qui devrait être instrumentalisée pour la rendre compatible avec son utilisation dans le domaine de l'éducation. Un enseignant de français du niveau secondaire, James Donald Faulk (Faulk 1977), a proposé une graphie autonome basée sur la phonétique de l'anglais, raisonnant que ses étudiants lisaient déjà cette langue. Son principe – “Tu lis ça en anglais et ça sort en français” (Ancelet 1993:58) – a abouti à une représentation de la langue qui la rendait difficilement lisible aux lecteurs habitués à une orthographe conventionnelle. Par exemple, pour rendre “Il est après arranger son char” (en français référentiel, “Il est en train de réparer sa voiture”), Faulk proposait “Eel a ahpra ahronja son shahr,” ce qu'aucun francophone n'aurait pu déchiffrer. Cette proposition s'est attiré les foudres de Domengeaux et a provoqué une polémique où certains journaux prirent la défense du pauvre instituteur luttant contre l'établissement codofilien.

Néanmoins certains, Shirley Abshire, David Barry, Richard Guidry, Amanda Lafleur, Brenda Mounier, et moi-même, entre autres, étions persuadés qu'il y avait une façon de préserver et la spécificité et la francité du français cadien – ce qui était au coeur de l'effort de Faulk – en écrivant simplement “Il est après arranger son char.” Cela représente parfaitement le vernaculaire tout en utilisant une orthographe française. La communication visuelle est encore possible avec quelques négociations. D'autre part, la déviance orthographique était perçue comme nuisible à l'ouverture de la Louisiane vers le monde francophone (Ancelet 1999:4). En revanche, l'utilisation d'une syntaxe reflétant l'oralité était clairement énoncée, par exemple, par l'éditeur de la revue *L'ACadjin* (Saucier 1999:5): “On va parfois écrire comme on parle, mais on va bien l'écrire.” On était persuadé qu'on pouvait marier un respect du vernaculaire avec une adhésion à l'orthographe du français référentiel:

“On gravite vers l'utilisation d'une norme, d'une orthographe standard. Mais, par exemple, les tournures de phrases, le vocabulaire, toutes sortes de choses comme ça, sont préservées. Il y a des gens qui ont publié, par exemple, des nouvelles, des choses comme ça, des poèmes,... Dans leur langage on voit infiltrée, par exemple, l'utilisation de *ne*, mais pas beaucoup. La plupart des écrivains que je vois adapte la façon de parler, par exemple, ils utilisent pas du tout le *ne*, ils utilisent le *pas*, ou *jamais* ou *rien* pour faire la négation. Ils vont faire la contraction de *t'as...*” (Ancelet 1999)

Dans un geste qui rappelle les efforts des peuples autochtones, certains activistes louisianais ont réclamé le droit de déterminer eux-mêmes la graphie de leur propre ethnonyme. Le terme [kad3e] est typiquement écrit *cajun* dans les médias francophones hors de Louisiane et les grands dictionnaires tels que *Le Robert*, mais cette graphie, emprunt à l'anglais *Cajun*, ne respecte ni l'origine du mot français (dérivé du terme *acadien*) ni sa prononciation locale. Une “académie cadienne” composée d'illustrateurs de la langue ainsi que d'éducateurs et de linguistes, s'est prononcée pour la graphie *cadien/cadienne* (ou alternativement *cadjin/cadjine*) plutôt que *cajun*. Ce geste représente

un esprit autodéterministe chez les Cadiens aussi bien qu'une reconnaissance de l'importance de codifier une norme. Voici un extrait du débat:

On ne doit pas changer l'épellation de "dieu" à "dieu" simplement pour refléter la prononciation. Alors, pourquoi changer notre nom pour les mêmes raisons? Il n'est pas du tout nécessaire que l'écriture reflète la prononciation. On ne prononce pas certaines lettres comme "t" et "d" en position finale: "et", "prend"; et remarquez la différence entre le "er" de "mer" et de "calmer"; et entre "fils" (enfant mâle) et "fils" (petites cordes). Et comment prononce-t-on "août"? Considérez aussi que plusieurs millions de Français, de Québécois, d'Acadiens (du nord), de Belges, de Suisses, de Luxembourgeois, d'Africains, d'Antillais, et d'autres réussissent à utiliser à peu près le même système d'orthographe française pour communiquer visuellement malgré leurs différents accents. Pourquoi devrait-on changer la forme visuelle de notre langue simplement parce que nous avons une prononciation un peu spéciale?

Le fait linguistique qui nous donne la prononciation [cadjin] est exactement le même qui nous donne [dieu] et [diable] ou plutôt [djab]. Si on commence à changer l'orthographe pour refléter toutes les variantes d'accent en Louisiane, nous risquons d'orpheliner le français parlé en Louisiane, de le repousser encore plus loin dans son coin. Nous devons, je crois, chercher plutôt à établir des moyens de communication entre nous et le reste du monde francophone.

Quel intérêt peut-on bien avoir à faire prononcer les Français (ou Belges, ou Québécois...) d'une façon ou d'une autre? Qu'ils parlent comme ils veulent bien. Et que nous parlions comme nous le devons bien. Quand je vois "Cadien" je peux très bien dire [cadjin]. Quand le Francophone d'ailleurs voit "Cadien" je veux qu'il comprenne ce dont il est question, et je ne m'intéresse point à sa prononciation. C'est la communication effective du concept qui compte. La langue parlée communique par l'oreille, l'écriture communique par l'oeil, par convention établie à travers les années. L'écriture doit communiquer des idées dans l'absence du compositeur. Ne nous déchirons pas de la langue et la tradition et l'histoire françaises en confondant l'épellation "Cadien" et le guide de prononciation [cadjin]. Ecrivons d'une façon qui portera nos idées plus loin que notre petit monde. (Ancelet 1998)

Afin de développer de nouvelles méthodes convenables pour écrire et enseigner le français en Louisiane, les activistes culturels et les spécialistes pédagogiques se tournaient à la tradition orale pour des ressources. À cause de la disparité des styles de transcription dans le passé, on s'est rendu compte qu'il fallait standardiser une forme écrite avec une grammaire descriptive basée sur le bon usage cadien. Cette grammaire prend en considération certaines négociations nécessaires pour rendre la variation du français "standard," surtout aux niveaux lexique et syntaxique. Mais la graphie reste basée sur l'orthographe française autant que possible. Pour ce faire, certains principes s'imposent:

- 1. N'éliminer rien.** On doit écrire tous les mots de l'interlocuteur, sauf quand il est évident qu'il se reprend afin de se corriger oralement.
- 2. N'ajouter rien.** On doit éviter d'ajouter des mots pour remplir le discours de l'interlocuteur (cf. l'absence du *ne* du négatif et du *que* comme pronom relatif).
- 3. Éviter d'inventer.** On doit utiliser la graphie française autant que possible. On ne doit faire aucun changement d'orthographe seulement pour représenter la prononciation de l'interlocuteur (cf. *table* prononcé [tab] ou *quoi* prononcé [ko]). Si un mot ne se trouve pas dans le dictionnaire ordinaire, chercher dans un dictionnaire étymologique ou bien un dictionnaire de la région (cf. *pirogue*, *bayou*, *chaoui*). Si on ne le trouve toujours pas, chercher dans une référence historique sur la langue française (cf. *cil* pour *celui/celle*, *asteure* pour *maintenant*). Faire son possible pour préserver les principes et l'esprit de la grammaire française en développant des changements syntactiques nécessaires (cf. *je vas* pour *je vais*, *t'as* pour *tu as*, l'élimination du pronom relatif dans *C'est l'homme j'ai vu hier*). Inventer soigneusement en consultation avec d'autres chercheurs seulement si une forme préexistante ne peut pas être indentifiée (cf. la différence entre l'adverbe *bien* et l'interjection *bein*).

Pour voir ces règles appliquées, on peut consulter, par exemple, les entrevues transcrites dans *Makers of Cajun Music/Musiciens cadiens et créoles* (Ancelet et Morgan 1984/1999) ou bien dans les contes présentés dans *Cajun and Creole Folktales* (Ancelet 1994). En voici un extrait:

La chasse-galerie (Stanislaus Faul, dit Tanisse, Cankton)

La chasse-galerie, c'est un homme qui avait été à la messe dimanche matin, tu connais. Et l'église était dans la prairie. Et il y a quelqu'un avec des chiens qui les avait suivis. La messe était juste bien commencée, les chiens ont sorti au ras de la porte ayoù il était assis avec un lapin, à courser un lapin. Il a sorti dehors et il a parti à la course derrière lui aussi et il est après galoper toujours. C'est ça ils ont appelé la chasse-galerie. Pendant des années, il a galopé sur la terre, mais asteur, il peut plus. Ça va dans l'air, ça. Mon père et mon beau-frère ont resté un soir un arpent avant de rentrer dans la savane à l'écouter passer.

“Hou, hou, hou,” ils écoutaient, comme si c'était des cloches et des chaînes. Supposé, il passe dans chaque pays tous les sept ans. (216)

Il est évident que la tournure de phrase aussi bien que certains éléments de vocabulaire (*ayoù*, *juste*, *asteur*) et de grammaire (*il a sorti*, *il est après galoper*) ne sont pas du français référentiel. Mais il s'agit néanmoins d'un français qui n'est pas impossible à comprendre par l'écrit, surtout si on n'a pas à deviner à cause de l'orthographe.

L'instrumentalisation du français cadien pour faciliter son utilisation à l'école et à l'université nécessite une connaissance solide de sa diversité. Il existe déjà bon nombre de descriptions, une grande partie paradoxalement remontant aux années 1930 et 1940 (Ditchy 1932, Read 1931, Phillips 1936) et d'autres plus récentes (Guilbeau 1950, Conwell & Juilland 1963). Sur le plan du lexique les seuls inventaires disponibles (Daigle 1984, et Lavaud-Grassin 1989), qui tous deux laissent à désirer quand à leur fiabilité,

vont se voir supplanter sous peu par un dictionnaire répondant aux normes scientifiques de lexicographie en voie d'élaboration par une équipe multi-universitaire (Indiana University, Université de Louisiane à Lafayette, Louisiana State University à Baton Rouge, Université d'Alabama à Birmingham) à laquelle participent des Cadiens qui se sont investis depuis longtemps dans la revitalisation de leur langue. Aller de là à enseigner cette variance est tout à fait autre chose, rendue difficile dans le contexte louisianais par un nombre très limité de francophones cadiens dans le corps enseignant, aussi bien que par un nombre élevé d'enseignants étrangers (de France, Québec, Belgique, etc.) qui ne peuvent pas fournir le français vernaculaire même avec les meilleures intentions. Néanmoins, certains activistes produisent petit à petit un stock de matériaux pédagogiques pour le système scolaire, et les universités à Lafayette et à Baton Rouge ont créé des cours pour valoriser, explorer et enseigner le français cadien (aussi bien que la culture qu'il exprime) à côté du français référentiel. Ma femme Caroline a développé un exercice pour ses étudiants qui était basé sur le principe *parrain/marraine* d'Amanda Lafleur qui demandait que chaque étudiant identifie une personne ressource dans son expérience pour utiliser comme référence locale pendant l'année. Ma femme a fait chacun de ses élèves enregistrer une blague de sa personne ressource. Ensuite il fallait transcrire exactement ce que la personne avait dit. Ceci a occasionné toute une quantité de discussions sur le lexique, sur la grammaire, sur l'histoire et l'évolution de la langue qu'aucun manuel n'avait produit avant. Ensuite il fallait apprendre la blague par coeur. Ensuite il fallait la dire en imitant l'original, avec l'accent, l'intonation, et la musicalité de la place. Et finalement, pour French night à son école, qui avant avait généralement consisté d'une performance de « Frère Jacques » ou quelque chose d'importé du genre, chaque élève a raconté sa blague devant les mêmes parents et grands-parents et autre parenté ressource. Les blagues faisaient rire, mais l'expérience menait aux larmes de joie. Les parents ont vu pour la première fois leur français valorisé à l'école. On continue à explorer et à découvrir d'autres façons de valoriser le français cadien dans l'enseignement. On finira avec un manuel de stratégies pour le faire. J'espère que ce sera pas trop tard.

Faire un dictionnaire et recueillir des corpus linguistiques qui témoignent de la façon dont parlent les gens, c'est une chose. On peut établir des conventions pour rendre des variations d'une façon systématique et fidèle. Ecrire quelque chose d'original représente tout à fait autre chose. Les gens qui ont pris crayon, plume, pinceau, machine à écrire et traitement de texte depuis les années 1970 pour participer à l'effort de produire une forme visuelle de la langue ont eu des idées et des stratégies souvent bien différentes. Ceux qui ont écrit des pièces, des poèmes, des chansons et des contes ont été motivés par leurs propres besoins et intérêts, motivés par des pressions qui venaient de deux sources essentielles: d'une part, d'un désir de préserver une spécificité orale dans leurs écrits, et de l'autre, d'un désir de communiquer visuellement en l'absence de l'oral. Certaines de ces productions littéraires, comme dans la chanson ou le théâtre sont inextricablement liées à l'oralité. Pour d'autres, comme le conte ou la poésie, l'aspect visuel peut plus facilement se détacher de l'oral. Même là, les écrivains semblent sentir un besoin de préserver une certaine spécificité culturelle dans leurs écrits. Finalement, on trouve une gamme de possibilités. Par exemple, en écrivant pour le théâtre, David Marcantel (Gravelles 1979) et Richard Guidry (1982) ont opté pour des formes qui cherchaient à rendre le son fidèlement. D'autres auteurs, comme Jean Arceneaux et Zachary Richard,

dans des ouvrages poétiques, ont utilisé un vocabulaire régional et ont suivi les règles de la grammaire du français cadien oral, parfois influencés par leurs expériences et leurs contacts avec la plus grande francophonie sans tenter de représenter la prononciation. D'autres encore comme Jeanne Castille et Antoine Bourque se sont rapprochés du français référentiel. Et bien sûr, il y a beaucoup de variabilité stylistique parmi ces auteurs. Après tout, ce qui est devenu le français référentiel a été déterminé par les gens qui l'ont utilisé, qui l'ont écrit. Il faut pas oublier que ce que nous appelons le français devient du latin. Pendant un temps, à partir du Serment de Strasbourg et la Chanson de Roland, à travers la fin du Moyen Age et pendant la Renaissance, les formes s'inventaient, se définissaient et s'établissaient par des auteurs qui faisaient pendant ces périodes à peu près la même chose qu'on fait en Louisiane de nos jours. Finalement, le français écrit en Louisiane sera déterminé par ceux qui l'utilisent, qui l'écrivent. C'est en partie pour cette raison que nous écrivons et que nous transcrivons, pour laisser notre trace sur ce processus, en plus d'avoir des idées, des sentiments, des observations à communiquer. Comme j'avais écrit dans *Acadie tropicale* (1983), "En Louisiane, écrire en français, c'est parier sur l'avenir."

Le cas de la Nouvelle Ecosse

Avec une équipe d'étudiants dans le contexte de l'Institut d'Etudes Acadiennes depuis plusieurs étés ici à l'Université Ste Anne, on a commencé à explorer cette même question dans le contexte de la communauté acadienne de la Nouvelle Ecosse. Un de nos consultants, Jean-Louis Belliveau, avait travaillé sur la question de l'évolution de l'oral à l'écrit depuis des années, incorporant ses solutions dans plusieurs domaines, y compris des chansons et des publicités pour la radio communautaire CIFA. D'autres, de Félix Thibodeau à Mike Thibault à Edith Comeau Tufts à Germaine Comeau à Dennis Comeau à Phil Comeau à Marie-Colombe Robichaud à René LeBlanc, entre autres, ont aussi lutté avec ce problème dans des chansons, des pièces, des films, des contes des poèmes et des romans, trouvant une gamme de solutions possibles. Plusieurs ont travaillé spécifiquement sur le lexique, à partir de Pascal Poirier jusqu'à Yves Cormier, dans une série d'études et de dictionnaires.

Un des étudiants de ce cours d'été, André Muise, avait anticipé les enjeux linguistiques du cours dans son site web intitulé *Graver la parole*, subventionné par le gouvernement provincial. Il avait miné les archives du Centre d'études acadiennes de l'université pour des enregistrements historiques et contemporains des Acadiens et des Acadiennes de toutes les régions francophones de la Nouvelle Ecosse, de par en haut à par en bas à l'Isle Madame à Chéticamp. Les interlocuteurs parlaient de toutes sortes de choses (historiques, culturelles, sociales...) mettant en évidence un riche vocabulaire et une grammaire spécifique qu'on peut lire et entendre en même temps. Pour arriver à une consistance nécessaire dans la transcription, il a fallu découvrir et déclarer certaines règles. C'est à partir de ce besoin de consistance, de régularité, qu'on peut commencer à penser à l'enseignement de la variance. La plupart des mots sont essentiellement les mêmes qu'en français référentiel: *le nez, la bouche, la tête, la main...* Les questions de prononciation, nasales finales (*[man]* ou dipthongues *[beanu]*/*[teanu]* en position finale de phrase, ou bien le *[j]* qui prend ou plutôt qui préserve la valeur de *[h]* (*j'en veux, jamais*) et aussi le *[h]* aspiré qui est encore aspiré dans les Acadies (*hache, homard,*

honte; on devrait jamais avoir honte de le dire) sont assez facilement réglées sans changer l'écrit, avec une simple explication de la prononciation.

En faisant des recherches pour découvrir l'origine des différences lexiques, on trouve tout de suite des emprunts Mi'kmaq, comme *madouesse* et *mèrchai*, nécessaires pour communiquer une nouvelle réalité. On trouve aussi des préservations d'un plus vieux français, comme *rambri/lambri*, *gobelet* et *coquemar*, qui préservent une ancienne réalité. On trouve une différence tout à fait logique entre *la place*, sous les pieds, et *le plancher*, là où il y avait des planches. En cherchant la différence entre *une fenêtre*, un *chassis* et *une vitre*, d'autres de nos étudiants, guidés surtout par l'instituteur Gilles LeBlanc, ont trouvé dans des dictionnaires historiques du français que le français acadien peut avoir raison, qu'il est souvent question non pas des déformations mais des préservations. En cherchant l'origine des mots et des expressions comme *cetuy-là* et *cezlà*, et *este [maison]* on trouve qu'ils représentent un passé vénérable. En cherchant à comprendre pourquoi on dit *quai* et *culottes*, on a découvert que les mots en *cu-* et *qu* sont les seuls à produire ce phénomène, et pour des raisons dûes à l'évolution historique de la langue et donc sont prévisibles. De même pour *gueule* et *guetter*. Ce que je suis en ferais de dire, c'est que de telles expressions portent un valeur identitaire qui ne devrait pas être niée.

Au niveau syntaxique, on trouve des variantes de conjugaison, comme *ils éstiont* et *je sons* qui ont leurs origines dans l'histoire de la langue. On trouve aussi l'utilisation d'un passé simple renégocié: *je partis*, *je répondis*, mais aussi *je mangis* et *je fure*. Dans d'autres cas, il s'agit simplement d'un choix local qui a autant de valeur en soi qu'un autre, comme *maison / logis* ou *de soir / ce soir* ou *point / pas* ou *fait que / alors* ou *un petit / une miette / un peu*. Et bien sûr, il y a les emprunts de l'anglais: *back*, *bout*, *right*, *needer*, *watcher*... qui sont complètement intégrés dans le vernaculaire, surtout pour les phénomènes récents: *truck*, *rocket*, *car*... Certains mots sont immédiatement accusés de nous venir de l'anglais, comme *bote* (*bateau*), mais si on poursuit la trace des origines jusqu'en 1066, quand le français a sérieusement influencé l'anglais, ce devient moins clair. Et de toute façon, si les Français de France peuvent se rafistoler *redingote* de *ridingcoat*, pourquoi pas *bote* de *boat*? Et il faut faire attention avant de se prononcer sur des soi-disant anglicismes. J'ai constaté une résistance au mot *aisé* pour éviter le calque de *easy*, même si *malaisé* passe inaperçu, mais on le trouve pourtant dans les dictionnaires avec exactement le sens qu'on lui donne en conversation populaire. Au niveau du stylistique, on trouve des variations d'expressions intéressantes, comme "Il a vite retourné sur la mer" ou "Il a *back* retourné sur la mer."

Ce qui est intéressant, c'est qu'on entend plusieurs des mêmes phénomènes à travers des Acadies, témoignant d'une consistance qui se justifie. C'est à dire que, avec un appui du passé et une notion de la variabilité contemporaine, on peut écrire tout ce qu'on dit, avec un minimum de négociations orthographiques, tout en préservant un lien visuel avec la langue française. S'appuyant sur des dictionnaires régionaux (Poirier, Cormier, etc.), historiques, étymologiques, et souvent simplement sur le Robert, le Larousse et le Littré, on arrive à trouver la plupart des solutions, guidé par quelques stratégies qui anticipent des changements, des glissements ou des antiquités (b/v, l/r, métathèse [*berouette*], agglutinations euphoniques [*la l-lombre*, un *z-oiseau*], [j]/[h]/[di], etc). Un phénomène qui surpasse toute logique se trouve dans ce que nous avons décidé de nommer des sons identitaires, des prononciations qui nous demandent de trouver un

compromis pour qu'elles puissent influencer l'aspect visuel de la langue afin de rendre le son, comme dans *cheut affaire / quelque affaire / quelque chose* et *grou / gros* et *belouet / bleuet*. Décider comment écrire de cette façon exige une connaissance profonde de la langue et de son histoire. Ce n'est pas n'importe quoi, n'importe comment. Il faut ironiquement se justifier encore plus que quand on écrit le français référentiel.

On découvre très vite dans ce genre de considération que le diable est dans les détails. Après une présentation de ce système dans une classe de l'institut en 2003, nous avons fait ensemble la transcription d'une entrevue que Jean-Louis Belliveau avait fait avec Aldric Blinn. La toute première phrase était, bien sûr, "À qui ce t'es un gars?" Même avec deux semaines de préparation, nos étudiants non-Acadiens pensaient que c'était peut-être une expression Mi'kmaq. Ensuite, Aldric a répondu, "À Bruno Blinn... C'était Bruno à Clarence Blinn, dedans l'Anse." Le contexte a aidé à comprendre et on a commencé à faire du chemin. Avec un peu d'expérience, ils sont arrivés à produire des textes tout à fait lisibles qui restaient en même temps fidèles à l'oral.

Le choix des stratégies d'écriture dépend des besoins et des intérêts de l'écrivain. On peut considérer qu'il y a quatre niveaux d'écriture possibles. Le premier niveau est surtout destiné pour l'étude phonétique et scientifique de l'oral (et des textes qui cherchent à déterminer l'oral – théâtre, radio, etc.). Le deuxième représente un effort populaire de rendre l'oral dans l'écrit (panneaux publicitaires, littérature populaire, etc.). Le troisième se base visuellement sur le système graphique français, mais préserve les mots et le style de l'oral. Le quatrième, le français référentiel, s'éloigne de l'oral exigeant une traduction des termes et des transformations de la grammaire. Considérons les quatre niveaux dans une annonce de CIFA.

1. - Acadien Phonétique

Tâsket Fârd valârizō bûkù lê kliyâtèl Akadjèn ! Le tù nùvo jérâ pùr lé vât, le tûjùr kôtâ grâ parlâ, Lâyde a Pâl de Bèlvil é sô nékip kôpozé d'Aldrik a Âgustè de Pùmku, Briyâ a Rafayèl de Wèjpârt, é Râsti a Benwâ a Pyaro de Klar, sô paré a far, tù lê pâsib, pùr truvé la macin ki vù fitrâ kùm ë gëw, o bö pri, avèk du sarvis prâmyér klâs apra, pùr vù räd köfârtab. Lé dil avö hama èté meyêr! Parlé astêr ! Avèk lé zAkadyë a Ubar, vù sré pwë dèzapwëté !

2. - Acadien populaire françaisé

Tusket Ford valorisont boucoup leux clientelle acadienne! Le tout nouveau Gérant pour les ventes, le toujours content grand parlant, Lloyd à Paul de Belleville et son équipe composé d'Aldric à Augustin de Poumcoup, Briand à Rafayèl de Wedgeport, et Rusty à Benoit à Pyarot de Clare, sont parés à far, tout leux possible, pour trouver la machine qui vous fitrâ coume in ginw, au bon prix, avec du sarvice prâmyér clâsse apra, pour vous rend confortab. Les deal avont hama èté meilleur! Parlez asteur! Avec les z'acadiens à Hubart, vous srez point dèsapointés!

3. - Français acadien

Tusket Ford valorisont beaucoup leur clientèle acadienne! Le tout nouveau gérant pour les ventes, le toujours content grand parlant Lloyd à Paul de Belleville et son équipe composé d'Aldric à Augustin de Poumcoup, Briand à Raphaël de

Wedgeport, et Rusty à Benoit à Pierrot de Clare sont parés à faire tout leur possible pour trouver la machine qui vous fitera comme un gant au bon prix avec du service première classe après pour vous rendre confortable. Les deals avont jamais été meilleur! Parlez asteur avec les Acadiens à Hubert. Vous serez point désappointés!

4. - Français référentiel

Tusket Ford estime bien sa clientèle acadienne! Le tout nouveau gérant des ventes, le toujours heureux très loquace Lloyd fils de Paul de Belleville et son équipe composé d'Aldric fils d'Augustin de Poumcoup, Briand fils de Raphaël de Wedgeport, et Rusty fils de Benoit fils de Pierrot de Clare sont prêts à faire tout leur possible pour trouver la voiture qui vous ira comme un gant à un bon prix et avec un service de première qualité après la vente pour vous rendre confortable. Les aubaines n'ont jamais été meilleures! Parlez maintenant aux Acadiens de Hubert. Vous ne serez pas déçus!

Le niveau qui se prête à l'intégration du local dans l'enseignement, c'est le troisième. (Certains maintiennent qu'on peut aller jusqu'à du deux et demi.) Pour illustrer ceci, je propose l'exercice suivant. Cet extrait est tiré d'un enregistrement des enfants de la Baie Ste Marie en 1976 fait par Robert Ryan. C'est en écrivant exactement mot pour mot ce qui est dit qu'on peut voir les questions de consistance et les décisions impliquées dans le passage de l'oral à l'écrit, si nous allons essayer de préserver la spécificité culturelle du parler.

Avant, Christian-là, il avait été à la pêche. Et pis [puis], il avait attrapé un grou [gros] poisson, et pis il nous l'avait baillé à nous-autres. Et puis euh, mon père l'avait jeté sur le bord de la mer, la peau, pis il avait l-outé [l-ôté] le poisson dedans. C'était un grou poisson. Et pis son père, Christian, avait venu nous chercher. Pis il savait pas y-où-ce qu'il était, pis moi, je l'avais trouvé. Fait que, après l'école, j'ai dit, « Christian, as-tu trouvé le poisson? » Il a dit, « Non. » Fait que le lendemain il a été voir. Je lui ai dit ayoù ce qu'il était. Il avait été le querir [quérir] puis son père a fait une *belt* avec. (Ryan 1976)

Ou bien plus récemment, enregistrée par une de nos étudiantes, Deidre Kelly, l'histoire de Gail Harvey qui travaille dans la cafétéria sur le campus de Ste Anne.

Quand j'étais jeune, j'étions une *whole* bande dans le voisinage. Et pis, euh, je faisions la chasse aux oeufs de *frogs*. Et puis, je *chasions* les oeufs de *frogs*. Mais moi, j'étais y-une des plus jeunes. Ça fait que des fois c'était de la misère à attraper des oeufs parce les grands aviont déjà été toute chercher les oeufs de *frogs*. Et pis je mettions ça dans des sciaux [seaux] de cinq galons. Pis quand ça venait en petites queues de pouélonne [poêlon], j'allions les amener *back* dans le ruisseau.

Pis un été, j'y fus, puis je pure pas trouver un oeuf de *frog*. Pis il y a quelqu'un [tcheutchun] qui dit, « Euh, n-y a un parc à vache derrière su [chez] Herb à Vie. Pis n-y a personne qu'a été. Et pis il y a des oeufs de *frogs* là.

Ça fait que moi pis ma *chum* Ad icite, j'avions été derrière le parc à vache chercher pour des oeufs de *frogs* et puis quand je trouvire la *pond*, au bord de la *pond*, il n-y avait un grou [gros] flaquet de piquants. Pis il y avait point d'arbre qui poussait. C'était rien qu'un petit *spot* avec des piquants. Et pis, je grimpire nos oeufs de *frogs* et pis je nous en fus pis je contire ça au plus grands. Puis ils avont dit, « Mais êtes-vous simples? Quoi vous avez été là pour? »

« Bein, » j'ai dit, « j'avions point d'oeufs de *frogs*. J'en *needions*. » Ils avont dit, « Retourne jamais jamais là, parce que il n-y a un homme qu'est endiablé qu'est enterré là. »

Pis l'homme s'appelait John Pétoc. Pis John Pétoc, c'était un homme, comme j'ai dit. Il était endiablé. Pis le diable l'avait envoyé une femme. Pis la femme était *blind* et puis elle entendait point trop, mais il *needait* tcheutchun [quelqu'un] pour lui faire à manger et ça. Et pis le prêtre avait été visiter John Pétoc su eux une journée, pour essayer de le convertir, le faire Catholique. Et pis les portes, ça *slamait*, et les vitres, ça *slamait*, et le prêtre venit. Il a essayé de le bénir. Et ça brûlait lorsqu'il tirait de l'eau, de l'eau bénite-là, ça brûlait. Ça faisait des poules d'eau et de la *steam* et ça boucanait.

Ça fait qu'il a pensé la seule façon qu'il va essayer de le convertir en Catholique, c'est qu'il va lui mettre une hostie dans son *steak*. Puis il mangeait son *steak* cru, point cuit. Puis il boivait du sang, du sang de cochon ou... quand ce qu'il tuont des cochons. Ça fait qu'il fourrit une hostie dans le *steak*, pis quand ce qu'il mangit le *steak*, il mangit l'hostie, pis ça le tuit. Il pouvait point se faire convertir, c'était un franc diable. Ça fait quand ce que ça a venu pour enterrer John Pétoc, ils avont essayé de le rentrer dans l'église. Puis les portes rouveriont point. C'était barré *tight* aux rabots. Ça grouillait point. Les portes, ça *slamait*, le ciel se couvrit, les nuages noirs. Il tounnait [tonnait]. Il éloisait. Ça fait qu'ils avont enterré John Pétoc dans le derrière du fond du parc à Herb à Vie au bord de la *pond*. Pis au jour d'aujourd'hui, il n-y a encore rien que des piquants, pis il n-y a point d'arbre qui pousse.

Puis ça, c'est mon histoire de ma jeunesse.

Je propose que le monde francophone serait moins riche sans les histoires de Gail et Tanisse et tous les autres, exprimées et écrites exactement en leurs termes à eux. Ça ne représente pas une menace. Au contraire, c'est une richesse.

Il y a bien sûr différents registres et niveaux d'expression. Mais l'écrit n'a pas besoin de s'éloigner tellement de l'oral qu'on ne le reconnaît plus. L'écrit n'a pas besoin d'être une langue étrangère, une force qui nous distancie de nous-mêmes. L'écrit peut et devrait représenter notre spécificité linguistique, notre identité pour pas qu'on se trouve aliéné dans notre propre langue. Et on peut et on devrait inventer des méthodes pour enseigner d'une façon qui valorise une telle expression identitaire. Sinon, on finit par produire des générations qui ont honte d'elles-mêmes et des précédentes et cela ne peut pas être sain. Et tout ceci peut se faire à l'intérieur de ce qu'on appelle le français, si nous insistons d'avoir notre propre place à la table de la francophonie en nos propres termes.

Je ne voudrais surtout pas déclarer une indépendance du français; je voudrais au contraire intégrer les parlers acadien et cadien dans ce qu'on appelle le français. Il sera enrichi par notre variabilité. On perd seulement quand on soustrait, jamais quand on

ajoute. Il ne s'agit pas non plus d'un désir arriéré de préserver un passé folklorique. Il s'agit plutôt d'un mouvement avant-garde qui réclame une ouverture sur l'avenir basée sur un respect pour le passé. Le français acadien n'est pas vieux et démodé. Il est tout à fait contemporain et créateur, si on le laisse vivre et respirer, créer et devenir. Il est ce qu'il est. C'est peut-être un miracle, mais il est, tout court. Et il bouillonne de possibilités. Il peut même nous aider à ordinateurer nos besognes, et à ennichagonner les clients. C'est précisément ça qui fait la force de l'anglais. L'éditeur du *Oxford English Dictionary* a dit récemment lors d'une entrevue à National Public Radio que la différence essentielle entre l'anglais et le français est que l'anglais est un outil de communication et le français est un oeuvre d'art. L'anglais opère ainsi à la vitesse du monde, incorporant tout y compris le français dans son répertoire, tandis que le français se pose des questions éternelles avant de décider entre *oléoducte* et *pipeline*, et même là... Il est intéressant à noter qu'il y a un bureau, une commission ou même un ministère pour la défense de la langue française dans presque chaque pays de la francophonie, alors ce genre d'action est inconnu dans le monde anglophone. Pour se remettre sur ses pieds, le français n'aurait qu'à se libérer un peu et reconnaître la valeur de la richesse naturelle de la francophonie, y compris nos Acadies. Pour ce qui concerne notre côté, comment est-ce que cela se fait? De deux façons: en l'enseignant et en l'écrivant. Ceux qui vont finir par déterminer l'avenir de notre langue et de notre parler sont ceux qui les utiliseront, comme ce qui a toujours été le cas. Nous sommes les héritiers de Rabelais, après tout.

Œuvres citées

- Ancelet, Barry Jean, ed. 1983. *Acadie tropicale*. Lafayette: Editions de la Nouvelle Acadie.
- _____. 1988. "A Perspective on Teaching the Problem Language in Louisiana," *The French Review* 61:3.
- _____. 1993. "La politique socio-culturelle de la transcription: La question du français louisianais," *Présence francophone*, no. 43.
- _____. 1994. *Cajun and Creole Folktales*. New York: Garland, and Jackson: University Press of Mississippi.
- _____. 1998. "Cadien," "Cadjin" ou "Cajun"?: Une question socio- et psycho-linguistique," papier de travail inédit.
- _____. 1999. "La politique du français louisianais," *L'ACadjin* (Editions CMA).
- _____, et Elemore Morgan, Jr. 1984. *The Makers of Cajun Music*. Austin: University of Texas Press; rev. ed. *Cajun and Creole Music Makers* (Jackson: University Press of Mississippi, 1999).
- Bourque, Antoine. 1986. *Trois saisons* (nouvelles). Lafayette: UL Editions de la Nouvelle Acadie.
- Brasseaux, Carl A. 1987. *The Founding of New Acadia: The Beginnings of Acadian Life in Louisiana, 1765-1803*. Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- _____. 1992. *From Acadian to Cajun*. Jackson: University Press of Mississippi.
- Castille, Jeanne. 1984. *Moi, Jeanne Castille*. Paris: xxx.
- Conwell, Marilyn, et Alphonse Juilland. 1963. *Louisiana French Grammar*, vol. 1. The Hague: Mouton.

- Daigle, Jules. 1984. *A Dictionary of the Cajun Language*. Ann Arbor: Edwards Brothers.
- Ditchy, Jay K. 1932. *Les Acadiens louisianais et leur parler*. Paris: E. Droz.
- Dupont, Jean-Claude. 1978. *Histoire populaire de l'Acadie*. Montréal: Leméac.
- Faulk, James Donald. 1977. *Cajun French I*. Abbeville: Cajun Press.
- de Gravelles, Marc Untel. 1979. "Mille misères: Laisant le bon temps rouler en Louisiana," pièce jouée par le Théâtre Cadien.
- Guidry, Richard. 1982. *C'est p'us pareil* (monologues). Lafayette: UL Editions de la Nouvelle Acadie.
- Guilbeau, John. 1950. *The French Spoken in Lafourche Parish, Louisiana*, thèse de doctorat, University of North Carolina – Chapel Hill, inédite.
- Lavaud-Grassin, Marguerite. 1989. *Particularités lexicales du parler cadjin en Louisiane (États-Unis)*, 4 vols., thèse de doctorat, Université de Paris Sorbonne Nouvelle (Paris III), inédite.
- Lomax, Alan. 1980. "Address to the Louisiana State Folklore Society," manuscrit inédit.
- Maillet, Antonine 1971. *Rabelais et les traditions populaires en Acadie*. Les Archives de Folklore 13. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Paquette, André, et al. 1978. "1978 Evaluation of Louisiana State-Wide CODOFIL Programs," rapport inédit.
- Phillips, Hosea. 1936. *Étude du parler de la paroisse Evangeline (Louisiane)*. Paris: E. Droz.
- Read, William. 1931. *Louisiana-French*. Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- Richard, Zachary. 1997. *Faire récolte: poésie*. Moncton: Editions Perce-Neige.
- _____. 1985. *Voyage de nuit* (poésies). Lafayette: UL Editions de la Nouvelle Acadie.
- Ross, Sally, et J. Alphonse Deveau. 1992. *The Acadiens of Nova Scotia: Past and Present*. Halifax: Nimbus.
- Saucier, Chantal. 1999. "Note de l'éditeur," *L'ACadjin* (Editions CMA).